la paix et la sécurité, les questions économiques et sociales, et l'administration et la gestion. Les dirigeants des principaux organismes spécialisés de l'ONU formeraient avec ces hauts fonctionnaires un «cabinet international capable d'aborder de façon énergique et coordonnée les problèmes planétaires». Le nouveau Secrétaire général serait désigné selon une procédure de sélection minutieuse qui remplacerait la démarche politique actuelle.

Même si l'on n'a pas procédé ainsi pour sa nomination, M. Boutros Boutros-Ghali, le nouveau Secrétaire général, qui a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 1992, n'a pas tardé à annoncer les changements qu'il entendait apporter à la structure de l'Organisation et à la haute direction de celle-ci. Deux départements seraient créés pour s'occuper des affaires politiques, fonctions auparavant réparties entre cinq organismes. L'un de ces départements, confié au sous-secrétaire général, M. James Jonah, s'occuperait de l'Afrique et du Moyen-Orient; l'autre, sous la direction de M. Vladimir Petrofsky, ancien sous-ministre des Affaires étrangères de l'ex-URSS, s'occuperait, entre autres, des Affaires du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale et, par là-même, des questions relatives au maintien de la paix. Plus tard, en avril 1992, on a annoncé qu'une société de conseil new-yorkaise réputée procéderait à une évaluation générale de l'ONU du point de vue organisationnel. Dirigée par M. Richard Burt, ancien ambassadeur des États-Unis en Allemagne, l'étude devait proposer des mesures énergiques pour accroître le rendement et l'efficacité des Nations Unies.

À la fin janvier 1992, le Royaume-Uni, qui présidait alors le Conseil de sécurité, a convoqué une réunion au sommet de ce dernier. Dans leur déclaration finale, les membres soulignaient «l'importance qu'il y aurait à renforcer et à améliorer l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies». En ce qui concerne le maintien de la paix, ils demandaient au Secrétaire général de proposer, avant le 1^{er} juillet 1992, des mesures visant à accroître la capacité de l'ONU en matière de diplomatie préventive, de rétablissement de la paix et de maintien de celle-ci.²

Dans son rapport, intitulé Agenda pour la paix : diplomatie préventive, rétablissement de la paix, maintien de la paix, le Secrétaire général présentait plus de trente recommandations et thèmes de discussion.³

¹ Urquhart, Brian et Erskine Childers, *Une direction énergique pour le monde de demain : l'avenir des Nations Unies*, Fondation Dag Hammarksjöld, Uppsala (Suède), 1990, p. 40.

² Réunion au sommet du Conseil de sécurité, Note du président du Conseil de sécurité, S/23500, 11 février 1992.

³ Nations Unies, Secrétariat général, Agenda pour la paix: diplomatie préventive, rétablissement de la paix, maintien de la paix, Rapport présenté par le Secrétaire général en application de la déclaration adoptée par la Réunion au sommet du Conseil de sécurité le 31 janvier 1992, A/47/277, 17 juin 1992.